

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE
ABONNEMENT
\$1.00 par an.—0.50 par semestre :
nécessaire d'avance.
ANNONCES
1re insertion, la ligne..... 30 centes
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures... 25 "
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée
rapports d'institutions financières ou autres
seront insérés comme annonces, à 10 centes
la ligne.

FEUILLETON DU 7 AOUT 1908

LÉONIE DE MONTBREUSE

No. 17
XXI

D'ailleurs le temps où il triomphait de ses ennemis ne me paraissait pas devoir être éloigné. Je lui en parlais souvent comme d'une espérance certaine ; mais loin de la partager, il répétait sans cesse qu'un homme d'honneur ne pouvait vivre sous le poids d'un soupçon flétrissant et qu'il fallait mourir le jour où après avoir servi vingt années son pays et son roi, on se voyait traité comme le plus vil des ennemis de l'État.

"Une lettre du prince de C*** vint mettre le comble au découragement du duc de Clarenay. Il lui mandait que le roi, plus irrité que jamais contre lui, avait parlé en plein conseil de le faire enfermer à la Bastille pour le punir des propos indiscrets qu'on lui prêtait depuis son exil.

La lecture de cette lettre frappa mortellement mon malheureux frère ; il croyait voir à chaque instant entrer chez lui le porteur de l'ordre du roi qui devait l'enlever à sa famille pour le traîner en criminel dans un cachot ; et, depuis ce moment, le délire s'empara complètement de son esprit ; il passa la nuit dans un tel égarement qu'il demandait à grands cris son fils pour le tuer, disait-il, et le sauver de la honte d'hériter du déshonneur de son père.

" Ses affreux transports se calmèrent vers le matin ; il parut vouloir s'assoupir, et je profitai de ce moment pour aller donner l'ordre de courir après un médecin des environs dont on venait le talent et, craignant qu'il hésita à tout quitter pour se rendre au château, je voulus lui écrire moi-même l'état alarmant où se trouvait M. de Clarenay. Fatale prévoyance ! eus-je fermé ce billet qu'un bruit affreux se fit entendre. Je courus éperdue dans la chambre de mon frère. Je ne vous peindrai pas l'affreux tableau qui frappa mes yeux.

" Dans mon trouble et ma douleur j'eus assez de présence d'esprit pour en éviter le spectacle à mon neveu, mais il fut impossible de lui en garder le secret, et il sut bientôt que son malheureux père avait mis fin lui-même à une vie dont il ne pouvait supporter l'amertume.

"Pauvre Edmond ! n'écrit-je en interrompant madame de Ravenay.

L'accent de ma voix, les pleurs qu'elle vit dans mes yeux la touchèrent vivement ; elle me serra dans ses bras et me dit, avec une émotion qu'elle semblait vouloir retenir.

"Pauvre Edmond ! vous le plaidez donc, Léonie ? Ah pourquoi ?... Puis s'arrêtant tout à coup, madame de Ravenay garda un moment de silence, et continua ensuite le récit des événements qui avaient suivi la mort du duc de Clarenay.

"La cour ajouta-t-elle, fut bientôt instruite des circonstances de cette affreuse mort. On persuada sans peine au roi qu'il fallait que mon frère fut bien coupable pour s'être porté à une semblable extrémité et qu'il était prudent de s'assurer des papiers qu'il laissait.

"En conséquence, l'ordre fut don-

né d'apposer scellés au château de Clarenay. Dépositaire des papiers importants dont on voulait s'assurer, et ignorant à quel point notre famille pouvait en être compromise, je ramassai tout ce que je pus réunir d'argent et de bijoux, et je passai en Angleterre avec Edmond et son gouverneur.

La crainte d'être poursuivis nous engagea à changer de nom. J'allai m'établir à Oxford pour y continuer les études de mon neveu. Espérant bien le voir rentrer un jour dans ses titres, et sa fortune, je n'épargnerai rien pour son éducation, et l'ayant placé à l'Université d'Oxford, sous la surveillance de son gouverneur, j'eus pour venir en France pour y mettre à l'épreuve le zèle de quelques amis de mon frère, en faveur des intérêts de mon fils. Mais chacun de ces amis avait quelque chose à demander pour lui, et trouvait plus simple de solliciter une nouvelle grâce dont il devait profiter que de réclamer la justice de son souverain pour le fils de son protecteur.

"M. de Montbreuse était le seul de qui nous puissions attendre un véritable dévouement, mais, à cette époque, il venait d'être nommé à l'ambassade de V***, son absence nous privait de l'unique moyen de faire parvenir notre requête au roi, et de l'avantage de la voir appuyée par le crédit d'un homme aussi courageux qu'estimable.

"Pendant que j'employais toutes mes journées en démarches inutiles, j'appris que le gouverneur de mon neveu venait de succomber à une maladie de langueur, et qu'Edmond, inconsolable de la perte de cet excellent ami, avait interrompu le cours de ses études, et se livrait à une tristesse qui le rendait incapable de toute espèce d'occupation. Je retournai aussitôt à Oxford pour y donner tous mes soins à Edmond ; il avait alors près de quinze ans, et le malheur avait déjà formé son caractère naturellement sérieux. La gaieté, souvent insultante de ses jeunes camarades, l'importunait, et l'espèce de dédain qu'ils affectaient pour un orphelin français et ruiné, ajoutait encore à la fierté, peut-être exagérée d'Edmond et lui inspirait une sorte de sauvagerie qu'il a depuis conservée dans le monde.

"Le récit que je lui fis du peu de succès de mon voyage à Paris et des marques d'ingratitude que j'avais reçues des prétendus amis de mon père, le confirmèrent dans l'idée que l'égoïsme dirigeait tous les hommes, et que le seul moyen d'en moins souffrir était de vivre loin d'eux. Persuadée comme lui de cette vérité, je ne m'occupai plus que de me choisir une retraite aux environs d'Oxford. C'est là que nous avons passé tout le temps que votre père est resté à V*** qui faisait faire à son fils un long voyage en Italie, quand je reçus une lettre de M. le comte de Montbreuse qui me rendit toutes mes espérances.

"Vous savez tout ce que nous devons à sa persévérante amitié, et comment il parvint à justifier auprès du roi la conduite de son malheureux ami, en démasquant les intrigants qui avaient conjuré sa perte.

"Le roi justement indigné d'avoir été ainsi trompé sur le compte d'un de ses plus fidèles sujets, a voulu rendre au fils les faveurs dont il avait privé le père.

Edmond reçut la permission de retourner en France pour y rentrer dans ses titres et ses biens. Vous croyez peut-être qu'un événement aussi heureux devait assurer le bonheur de sa vie ; je le pensais comme vous ; mais la triste imagination de mon neveu devait lui créer de nouveaux chagrins.

"A peine fut-il de retour à Paris, que la vue d'une charmante personne dont il avait souvent entendu parler, vint lui tourner la tête il se persuada que sa vie était attachée au bonheur de la posséder, et un obstacle invincible ayant renversé toutes les espérances qu'il en avait d'abord conçues, il s'est livré depuis à une douleur extravagante pour un malheur si facile à réparer ; car, dans la position où il se trouve, et avec les avantages qu'il possède il est est peu de femmes qui ne se croissent flattées de son choix.

"N'êtes-vous pas de cet avis, mademoiselle, ajouta madame de Ravenay d'un ton affecté, et ne le trouvez-vous pas ridicule de fuir la cour au moment où les bienfaits du roi semblent l'y appeler, pour venir s'enfermer ici, et vivre d'inutiles regrets ?

(A suivre)

Pèlerinage Officiel

Vers la
Vieille France

"Une délegation s'est embarquée pour assister aux fêtes qui seront célébrées cette semaine à Québec. Il y a un amiral, un conseiller d'Etat, un diplomate, divers fonctionnaires. En comptant les officiers du bord, cela fait bien trente personnes. C'est exactement le nombre des compagnons avec qui, il y a trois cents ans, Champlain conquiert la France un pays plusieurs fois grand comme elle.

Nous n'en demandons pas tant à nos délégués. Ils ne vont rien conquérir. Ils navigent, pacifiquement, vers une terre de souvenirs. Ce sont des pèlerins. Mais comment rester indifférent à un tel pèlerinage et quand c'est le gouvernement qui l'organise ?

J'espère d'abord que lorsqu'il verra surgir des brumes le rivage canadien, nos français sentiront leur cœur se serrer. Ils éprouveront cette émotion qui est celle de fils remis en présence d'un héritage perdu. Ils songeront ; Ici naguère nous étions chez nous. Ces bois, ces eaux étaient à nous. Ces braves gens étaient des nôtres ; ils avaient pour drapeau, notre drapeau. Il en fut ainsi pendant cent cinquante ans. Seulement chez nous l'esprit public vint à changer. La France du dix-huitième siècle était la France des philosophes ; elle n'aimait pas les militaires et se souciait moins d'une colonie que d'un principauté. Voltaire railait les niais qui s'allaient faire tuer pour conserver à la mère patrie quelques arpents de neige. Donc, les Anglais nous laisseront nos philosophes, mais ils nous priveront notre colonie.

Pour le cas où nos délégués auraient été tentés d'oublier ces souvenirs, on a fait à Québec le nécessaire afin de leur rafraîchir la mémoire. Car il ne faudrait pas qu'il se fissent aucune espèce d'illusion. Les fêtes commémoratives auxquelles ils vont assister seront en partie consacrées à commémorer un désastre français. Ce n'est pas le but en vue duquel ces fêtes avaient été conçues d'abord ; mais c'est bien l'idée que finalement elles symbolisent ; Il arrive que les événements, en cour de route, changent de direction. Voici comment les choses se sont passées.

Chacun qu'il y a au Canada deux races, deux peuples ; les Canadiens français descendants des colons du dix-septième siècle, les Canadiens anglais descendants de ceux qui, au dix-huitième siècle, vinrent les supplanter. Tandis que ceux-là se préparaient à célébrer le troisième centenaire de l'idée française au Canada, ceux-ci s'arrangèrent pour confisquer la manifestation et en changer le caractère. Aux portes de Québec s'étendent les champs qui jadis nous furent funestes, ces plaines d'Abraham ont succombé à la valeur française. Montcalm y périt nous y perdimes notre colonie. Les plaines d'Abraham ont été choisies tout exprès pour être le théâtre des fêtes de Québec ; les cortèges historiques y défilèrent ; le prince de Galles y passera la revue des troupes. Après quoi, le terrain acheté des derniers publics devint parc national. Ainsi ces fêtes auront réveillé la date fatale et rouvert la vieille blessure.

On voit combien va être difficile là-bas la situation de nos représentants. Que diront-ils à l'heure des congratulations ? Certes, ils devront parler sans humilité ; mais aussi quelle maladresse, s'ils allaient sortir la grandiloquence des clichés conventionnels, afficher des airs vainqueurs et faire montre de cette arrogance qui est la marque du politicien !

Ils ne commettront pas cette faute, j'en ai la conviction. Ils seront parfaits de justesse et de tact, j'en ai la certitude. Cela ne nous suffit pas encore. Quand ils auront été reçus, promenés, nourris, fêtés, qu'ils ne croient pas avoir assez fait pour leur pays ! Qu'ils regardent autour d'eux et qu'il leur vienne à l'esprit ce qu'on dit là-bas ! Ce voyage leur offre une occasion unique de s'instruire et de renseigner ensuite ceux qui les envoient ; qu'ils en profitent ! Et, quand auront été tirés les dernières fusées, quand l'aube triste aura fait palir les derniers lampions, alors dans le silence du retour, qu'ils méditent la leçon des choses.

J'ai pu moi-même la recueillir sur place, cette leçon qu'on emporte d'une visite au Canada. Il y a une tournée dix ans, au lendemain de la tournée triomphale que fit aux Etats-Unis Ferdinand Brunetière, j'avais été chargé d'inaugurer la série des conférences françaises en Amérique, qui depuis lors s'y donnent chaque année. Aurais-je passé l'Océan pour ne pas rendre visite aux Français d'outre-mer ? Allons donc !

Quand on vient des cités américaines aux rues droites, aux maisons neuves, c'est une joie d'apercevoir une ville d'autrefois, une ville ayant une histoire, un passé, un visage. Et tel est le secret du charme de Québec. Chose inouïe dans le Nouveau-Monde ! Cette ville n'est pas construite en plaine ; elle ne s'étale pas géométriquement, elle grimpe ; elle a des côtes en escalade, des ruelles qui dégringolent, des rampes, des courbes bizarres, des échappées, un charme d'imprévu. Et soudain, au bas de son escarpement, on découvre la nappe royale du Saint-Laurent. C'est bien la ville que devaient construire des Français partis de Honfleur et de la baie de Seine.

Québec est la ville d'histoire ; Montréal est la cité vivante, affairée. J'y arrivais, assez fourbu par de longues heures de chemin de fer. Au débarqué, je fus accueilli par cette invitation cordiale. Vous tombez bien. Nous fêtons ce soir le nouveau gouverneur de la province de Québec. Le temps de déboucler votre valise et de passer votre habit. Vers neuf heures, comme apparaissent les derniers services, je me réjouissais que ce banquet eût été un peu discret et vraiment à l'usage d'un voyageur un peu las. J'avais compté sans les discours. A deux heures du matin, ils continuèrent. Mais je ne songeais guère à m'en plaindre. Car tout était français dans ces discours les idées et les sentiments. Celui du nouveau gouverneur M. Jetté, une pure merveille de goût, de finesse, d'esprit. Cependant l'orchestre jouait des airs de chez nous. Ah ! ces airs qu'apportèrent avec eux la Fleur et la Ramée, ces air ingénus sur lesquels ont tourné dans nos campagnes les rondes enfantines, ces airs anciens, qui se souviennent et qui font se mouiller les yeux.

Il y avait alors à la tête des maisons de Saint-Sulpice un vieux prêtre aux membres noués et déformés par la goutte ; une ombre, un souffle une âme. Mais cette âme ne respirait que pour nous. Créer un enseignement supérieur français au Canada, c'était l'idée fixe de l'ardent abbé Colin. Une même phrase concluait chacun de ses entretiens : Et cela prouve bien qu'il faut fonder sur une chaire de littérature française à Montréal ! Quand on pour suit un projet avec tant de ténacité, on le réalise. L'abbé fonda cette chaire où de jeunes maîtres MM. de Labriolles, Laurentie, Léger, Louis Arnould, Louis Gillet ont commenté, depuis lors, nos chefs-d'œuvre. On conte entre Sulpiciens que les dernières paroles de son agonie furent pour l'avenir de cette fondation. On le conte avec un peu de scandale. Je n'en croirai jamais que le bon Dieu ait pu s'en formaliser.

Où, sur cette terre qui fut française, on a la sensation d'être en France—mais dans la France d'autrefois.

C'est vers cette vieille France que vont pèleriner les envoyés de notre gouvernement. Ils la reconnaîtront à des traits où l'on ne se trompe pas. Le premier, c'est son attachement à sa religion. Au Canada, qui dit Français, dit catholique. Les deux causes sont intimement liées ; toute perte que fait l'Eglise est une perte pour l'élément français. Chaque fois que je me suis trouvé à l'étranger, disait Brunetière, j'ai constaté que France et catholicisme sont une même chose. Nulle part ne se vérifie mieux cette forte parole. Un autre, c'est l'attachement au passé. Rien au monde n'a pu faire renoncer les Canadiens français à leurs coutumes. Peut-être ne valaient-elles pas mieux que d'autres. Mais c'étaient les leurs ; ils y tenaient. —Voulez-vous savoir quel résultat peuvent produire, pour le peuple qui les a conservés, ces sentiments et ces idées " vieille France " ?

Lorsque le Canada nous fut enlevé, nous y laissons une poignée d'homme— et de vaincus ! Ils étaient seuls, abandonnés à eux-mêmes ; mais ils portaient en eux les principes qui vivifient. Ils se sont groupés autour de ces idées : Dieu, la famille, la tradition. Et ils ont fait

face à l'avenir. Ils se sont développés pendant que nous laissons diminuer. Ils ont avancé, pendant que nous reculons. Ils ont reconquis leur indépendance. Ils sont devenus une nation, avec qui l'autre nation doit compter. Une France a continué de vivre là-bas, parce qu'elle est restée fidèle à tout ce que renie la France d'ici.

Voilà ce que ne pourront manquer d'apercevoir les délégués de notre gouvernement. Car cela crève les yeux. Transportés soudain, un jour du vingtième siècle, dans la France d'autrefois, dans cette France traditionnelle dont on ne nous présente plus qu'une image défigurée, ils en découvriront l'âme énergique et bienfaisante. Serait-il possible qu'au retour ils ne fissent pas sentir aux maîtres de notre destinée quelle impiété c'est et quelle folie de combattre chez nous une telle France ?

RENÉ DOUMIC
Le Gaulois de Paris

L'ignorance Obligatoire

La statistique officielle relative à l'instruction des conscrits appelés en 1907 sous les drapeaux, et publiée par l'Autorité, il y a plusieurs jours déjà, fait le tour de la presse.

Après vingt-quatre années d'instruction laïque et obligatoire, il est évidemment navrant, pour les gens du Bloc, de constater que, sur 300,000 conscrits, il y en a 12,000 qui ne savent ni lire ni écrire, 4,500 qui savent à peine lire, et 16,000 dont l'instruction est inconnue.

Encore faut-il observer que le nombre des recrues ayant une instruction primaire plus complète diminue d'année en année.

En 1904, ils étaient 253,518.
En 1905, ils étaient 208,012.
En 1906, ils étaient 197,847.

Si cela continue, personne ne saura plus ni lire ni écrire dans une quinzaine d'années ! Et il ne faudrait pas croire que les recrues ayant une instruction supérieure sont d'un savoir extraordinaire.

Le lieutenant Roland vient, à ce sujet, de publier un livre des plus suggestifs.

Il a interrogé les jeunes hommes arrivant sous les drapeaux, et voici quelques réponses obtenues par lui :

Le lieutenant.—Vous avez bien entendu parler des Gaulois ?

L'homme.—Les Gaulois, ce sont les premiers hommes.

Le lieutenant.—Où habitaient-ils ?

L'homme.—En Europe.

Le lieutenant.—Et Jeanne d'Arc, qui était-ce ?

L'homme.—Une héroïne du jour.

Le lieutenant.—Bayard ?

L'homme.—Ce fut un soldat qui vivait sous Louis XIV.

Le lieutenant.—Que savez-vous de Louis XIV ?

L'homme.—Il a monté des écoles.

Le lieutenant.—La Révolution française ?

L'homme.—Elle a eu lieu à cause de la mort de Louis XIV.

Le lieutenant.—Que savez-vous de Napoléon Ier ?

L'homme.—Il a fait beaucoup de bien à la France.

Le lieutenant.—Et sur la guerre de 1870 ?

L'homme.—Napoléon a été vendu.

Le lieutenant.—Qu'est-ce que l'Alsace-Lorraine ?

L'homme.—C'est une grande ville à la France.

Le lieutenant.—Et l'Algérie ?

L'homme.—C'est dans une autre partie de l'Europe.

Le lieutenant.—Les colonies ?

L'homme.—Ce sont des pays étrangers.

Le lieutenant.—Que savez-vous de l'amiral Courbet ?

L'homme.—Il a fait le combat naval sous Louis XIV.

Le lieutenant.—Elle s'est fait valoir dans les colonies et a naturalisé les nègres.

Le lieutenant.—Et Hoche ? avez-vous déjà entendu prononcer ce nom-là ?

L'homme.—Oui, mais je ne sais pas ce que c'est.

Le lieutenant.—Et Marceau ?

L'homme.—Je ne me rappelle pas.

Le lieutenant.—Hoche, Marceau, étaient des généraux du temps de la Révolution. Vous ne vous souvenez plus de cela ? Vous rappelez-vous au moins ce qu'est Austerlitz ?

L'homme.—Austerlitz ? C'est un général.

Le lieutenant.—Et Iéna ?

L'homme.—Iéna, c'est aussi un général.

Le lieutenant.—Sedan ?

L'homme.—C'est une guerre.

Le lieutenant.—Strasbourg ?

Cette Jolie Matinée Envoyée Franco pour 47c



ENVOYEZ-NOUS cette annonce en même temps que le prix spécial de 47c et nous vous expédions FRANCO cette belle matinée en linon blanc, telle que la vignette. Examinez-la attentivement chez vous et si vous ne la trouvez pas de la meilleure valeur que vous ayez eue et valant bien 75c, renvoyez-nous-la à nos dépens et nous vous rembourserons votre argent immédiatement. Cette matinée est en linon Victoria, se boutonnant par devant, quatre remplis au dos, six de chaque côté, large bande de broderie sur le devant. Points 32 à 42 seulement ; nous ne gardons pas de grandeur spéciale.

Rappelez-vous que pour vous procurer cette jolie matinée, il vous est nécessaire de nous faire parvenir cette annonce en même temps que le prix spécial. 47c

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

QUEBEC, - Canada.

RAYON DES COMMANDES PAR LA MALLE.

Commis W. A.

L'homme.—C'est une ville d'Allemagne.

Le lieutenant.—Metz ? Qu'est-ce que cela ?

L'homme.—Je ne sais pas.

La conclusion du lieutenant Roland est la suivante :

"50% des jeunes Français qui arrivent au régiment ignorent que cette patrie qu'ils viennent, sans s'en douter, servir, que cette armée dans laquelle ils entrent, ont eu des siècles de gloire.

"37% des Français de vingt ans ignorent que la France a été vaincue en 1870-1871.

"42% de ces mêmes hommes ignorent qu'à pareille date la France fut dépeuplée de deux de ses provinces."

De son côté, M. Ferdinand Buisson a fait une enquête.

Il a découvert que nombre d'hommes ayant su lire, ne savent plus lire.

Que reste-t-il, dès lors, comme jeunes gens instruits ?

Personne, presque personne !

M. Buisson en est malade ! très malade !

Cela se comprend sans peine.

Avoir, pendant toute sa vie, attaqué les écoles congréganistes et loué les écoles laïques pour en arriver à cette lamentable constatation que la France est moins instruite depuis l'obligation scolaire qu'elle ne l'était auparavant, c'est la désolation des désolations.

Nous ne sommes pas, quant à nous, étonnés de ce résultat.

Il était prévu, il était facile à prévoir.

YVES DE CONSTANTIN.

De l'Autorité de Paris.

Recette Utile

POUR REMETTRE À NEUF LES ÉTOFFES NOIRES.—On peut remettre à neuf le cachemire noir, la serge ou les jupes de dessus noires en les laissant tremper quelques heures dans une grande terrine d'eau tiède où on a fait fondre quelques morceaux de sel ammoniac. Après avoir bien frotté les parties les plus ternies, on les rince en les passant deux fois au bleu dans de l'eau

froide et on a soin de ne pas les tordre. On les pend sur une corde pour les faire sécher. On les plie à l'envers, puis on les calcandre ; on les repasse ensuite avec un fer chaud lorsqu'elles sont humides. On remet à neuf aussi d'une façon merveilleuse les rubans noirs usés en les faisant tremper quelques heures dans un mélange d'eau et de vinaigre (deux cuillerées à bouche de vinaigre pour un demi-litre d'eau. On les rince ensuite dans du café froid et on les repasse encore humides entre deux doubles de flanelle.

Actes entrés au Bureau d'enregistrement

A Arthabaska

VENTES

David Bernard à Arthur Rochette boulangerie située sur p. 191 Horton. Euchar. Lachance à J. E. Girouard et n. G. 9c rg Stanfold.

H. Provancher à Alph. Desruisseaux p. 45 Ste Hélène. Odilon Tessier à Louis Tessier p. 184 Bulstrode.

Ad. Girouard à Jules Fortier A4 et p. A3, 8c rg Stanfold. Jos. Bouchard à Lucien Maheu à E. 236 Bulstrode.

DONATION

Dmo Schol. Hamilton à Cyprien Lavoie 273, 274 et p. E. 272 Ste-Victoire.

Charles Tourigny à Alph. Tourigny à S. O. 762 Warwick. Tremblé Blais à Joseph Blais à E. 164 Bulstrode.

AUTORISATION

Em. Tessier et al. de la suc. Riv. J. Tessier à accepter suc. sous bénéfice d'inventaire.

DÉCLARATION

George Ball à Johnny Régis que Geo. Ball est devenu prop. de 280 et 281 Horton.

CURATELLE

Hon. Popin à la suc. Eug. Crépéau nommant H. Popin curateur.

Coups d'œil Rétrospectifs

La Session Dernière

La session dernière peut être divisée en trois périodes distinctes : la période d'obstruction, et de calamités du 28 novembre au 31 mai.

L'opposition par des efforts physiques qu'elle aurait pu mieux employer empêchait le vote du budget.

La seconde période fut celle des élections provinciales du 1er au 10 juin, mais l'opposition réalisa bientôt qu'affamer les employés publics priver, d'ouvrage les entrepreneurs, étaient des moyens qui ne manqueraient pas de la rendre plus impopulaire que jamais.

La troisième période fut celle du 11 juin jusqu'à l'heure actuelle. Puis il y eut la période transitoire.

Durant la première période \$15,000,000 des principaux estimés furent votés et adoptés, puis \$7,000,000 votés mais non adoptés.

Durant la dernière période \$31,000,000 furent votés et passés et \$26,000,000 votés mais non adoptés.

Durant la première période de cinq mois, les libéraux s'opposèrent trois fois à la motion pour aller en comité des subsides, parce qu'ils avaient des rapports à faire sur des sujets importants, et les conservateurs eux, s'y opposèrent trente-cinq fois.

Dans la dernière période de quatre semaines, la Chambre se forma en comité des subsides neuf fois.

Du 28 novembre au 31 mai la Chambre adopta une seule mesure de première importance, le traité français.

Depuis le 10 juin dernier, la Chambre a adopté trois mesures de première importance, les bills du Service Civil des Chemins de Fer et des Banques.

La Chambre pendant les quatre dernières semaines a fait plus d'ouvrage que pendant les premiers cinq mois de la session.

L'opposition a tenu en suspens les travaux pendant deux mois au sujet du subside de \$900,000 pour le service océanique et fluvial, et harassé le ministre des travaux publics, six semaines durant au sujet des estimés de moins du double de ce montant.

L'opposition avait commencé la session par une campagne organisée spécialement pour jeter du discrédit, sur le gouvernement. On demanda d'abord l'accès libre aux divers départements du gouvernement, mais on ne put réussir; l'on demanda ensuite tous les dossiers du département.

Plusieurs centaines de filles furent alors mises devant la Chambre, et examinées.

Pendant ce temps l'opposition revenait à la charge avec de fausses accusations de fraudes, corruptions qu'elle ne put prouver.

Puis l'hon. M. Foster attira une attention spéciale sur les dépenses du ministère de la marine et des Pêcheries en rapport avec la conférence coloniale mais on ne put trouver rien de louche.

Au cours de la discussion, il fut prouvé cependant, non contre le gouvernement, mais contre l'hon. M. Foster, alors qu'il était ministre conservateur, qu'il avait payé ses dépenses de voyage sur un bonus accordé aux agences commerciales.

Après tant de honteux échecs, l'opposition s'attaqua au système de disposer des limites à bois; mais, ici encore, elle fut humiliée.

La politique d'immigration du gouvernement fut ensuite passée au crible mais on ne put trouver rien de représentable.

On s'attaqua ensuite à l'octroi de bonus, devant le comité d'Agriculture et de la colonisation.

On entendit nombre de témoins et il fut prouvé à l'avantage du gouvernement, que seulement des classes de personnes de choix et hautement qualifiées avaient reçu des bonus.

La dernière attaque fut celle faite contre le Département de la Milice, en rapport avec l'adoption de la carabine Ross, comme arme nationale; mais sur cette question encore l'opposition en fut pour ses frais d'enquête et de débats.

Voilà en résumé l'histoire du Parlement durant la période sessionnelle de novembre à juin dernier.

Les attaques ont été malicieuses et de nature à détourner du but de leurs travaux le gouvernement et le Parlement lui-même.

L'opposition a arrêté le progrès des affaires publiques et jeté du discrédit sur le prestige parlementaire.

L'opposition qui s'est acharnée à faire de l'obstruction inutile est seule à blâmer, si les dépenses encourues durant cette longue session ont été si élevées.

Mgr Laflamme Recteur de Laval

L'élection de Mgr J. C. K. Laflamme au poste de recteur de l'université Laval de Québec et du supérieur du séminaire de Québec est venu confirmer une fois de plus cette vérité que l'université Laval de Québec n'a à sa tête que ses hommes éminents; après Mgr Mathieu, Mgr Laflamme.

L'ancien titulaire est demeuré 9 ans, en fonction c'est-à-dire aussi longtemps que le permettent les règlements.

Les Feux de Forêts

Plessisville, 1.—La forêt a été ravagée sur une longueur de deux milles. Le feu est à dix arpents à peine de la gare. Heureusement qu'un fort vent d'Ouest protège notre village, car une conflagration générale menace notre village.

2.—Le vent a été favorable et le feu ne menace plus le village. L'incendie redoutable en partie éteint.

La Loque

M. Luc Dupuis, le distingué apiculteur, parle de la peste des ruchers

M. Dupuis s'est occupé depuis le commencement de juillet à donner des traitements aux ruchers contaminés par la loque, cette peste des ruchers qui a fait de grands ravages dans les comtés de Maskinongé et de St-Maurice.

La loque est un parasite qui s'attaque au couvain et le fait mourir, alors à lieu la putréfaction dans le rucher, la reine cesse sa ponte, la colonie cesse de butiner, et souvent quitte la ruche.

La plupart de nos apiculteurs ne savent pas bien reconnaître la loque qui frappe de préférence les larves en voie de développement.

On reconnaît facilement, dans une ruche, les cellules renfermant les larves malades à la coloration plus foncée de l'opercule qui est déprimé vers le centre, et percé généralement d'une petite déchirure due, croit-on à l'échappement des gazs développés au sein de la larve malade. En brisant l'opercule, on trouve, au lieu d'une belle larve bien vivante, une masse flasque, jaune ou brunâtre, noirâtre même à un stade plus avancé de la maladie; cette larve malade est visqueuse, filante et dégage une odeur nauséabonde spécifique de la loque, une forte odeur de colle forte. Les ravages que cette maladie exerce dans les ruches peuvent être très considérables.

Cette maladie est connue depuis des siècles, et au dire de Francis C. Harrison, qui a publié la bibliographie la plus complète que nous possédions sur la loque "The fool brood of bees". Les anciens grands éleveurs d'abeilles, redoutaient déjà cette véritable peste des ruchers.

Les apiculteurs du Canada devront donc être reconnaissants à l'honorable M. Jules Allard, ministre de l'Agriculture, d'avoir pris de suite, les moyens d'enrayer ce terrible fléau qui a été importé ici, par l'achat de colonies et de reines venant de l'Ontario, et de s'être assuré des services d'un homme compétent et d'expérience comme M. Luc Dupuis, qui avait suivi le traitement de la loque en Algérie.

L'Opinion d'un Fermier

Dans le "St. Thomas Journal", un fermier Kingsmill, Ontario, M. William Gable, répond de façon congrue aux avancés des Tories.

Sa conclusion, notamment vaut d'être citée :

"Ne pensez-vous pas que le pays est plus en sûreté entre les mains d'hommes aussi honnêtes que Laurier, Fielding, Graham, Paterson et Aylesworth, qu'il ne le serait entre celle de Foster ou de Fowler, de Bennett ou de vous même, M. Marshall?"

Ne croyez-vous pas sincèrement, M. Marshall qu'il serait à peu près aussi ridicule que nous, cultivateurs, d'élire un partisan des "combines" et un monopolisateur pour nous représenter en parlement, qu'il le serait pour l'église méthodiste de Yarmouth Centre, d'envoyer le diable les représenter à la conférence?"

Nous croyons que l'opinion de l'honnête et intelligent fermier Kingsmill, représente l'opinion de la très grande majorité des honnêtes gens qui, en fait de politique ont la sagesse de juger un arbre à ses fruits!

SACS ! SACS !

MM. les marchands trouveront au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST à des prix modérés des sacs de papier de toutes grandeurs.

NOTES LOCALES

Sa Seigneurie le juge Malouin est venu vendredi dernier, après-midi. Il a admis à caution le nommé Warren Blake, de Kingsey, accusé d'avoir tiré sur un chevreuil et condamné à la prison par un juge de paix. Le procès est fixé au 15 septembre prochain.

Nous avons eu la visite de notre ancien concitoyen et ami Charles Bernier, de Winnipeg, qui est en promenade à Warwick. Madame Bernier et sa famille sont dans le moment à Warwick.

De passage, en ville, cette semaine: MM. Edgar Laliberté, notaire, de Warwick; R. Rousseau, de Ste-Clotilde; J. H. O. Hébert & Arthur Gagnon, de Maddington Falls et Narcisse Drouin, de St-Norbert.

M. Arthur Côté, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mde Théophile Côté.

Mardi le 4 août a eu lieu une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska, à laquelle furent présents: Messieurs Jos. D. Morin, président; Joseph Verville, vice président; et les directeurs, F.-X. Labbé, Amedée Houde, F.-X. Desrochers, John E. Butler, Ephrem Bellavance, J.-B. Eric Picher, Joseph Lecomte, William Walsh, Ludger Lecomte, formant le quorum sous la présidence de M. Morin.

Les juges pour le concours des récoltes sur pied et pour l'exposition agricole du 22 septembre prochain ont été nommés.

Le 1er août le train express de Richmond à Québec, était en retard de 3 heures, à cause d'un déraillement arrivé à un train de fret près de Bromptonville.

M. Waganast le Gérant Général de l'Assurance Mutual Life of Canada, de Waterloo, Ont, était l'hôte de M. H. A. Simpson de cette ville. Sont aussi en visite chez M. Simpson, Mde Snider, mère de Mde Simpson, Mde Waganast & Mde Snider sœur de Mde Simpson.

Mde la Supérieure des Dames de la Congrégation Sr St Josephat, est revenue de Montréal samedi soir. Elle s'était rendue à Montréal pour la retraite des supérieures de cette institution.

M. et Mde Johnny Walsh sont partis hier pour Québec.

Mde Gilhuly est revenue, samedi, d'une promenade dans l'Etat de Delaware.

Mde Desmarais, veuve de l'hon. Juge Desmarais, de Montréal, est en visite chez sa sœur Mde Badgley, de cette ville.

Notre concitoyen M. Narcisse Noël est revenu de Québec en parfaite santé.

M. A. A. Simpson le gérant de notre manufacture a laissé la maison de M. Alfred Paris et occupe maintenant la maison de M. Pierre Mahu près de l'hôtel Albion.

M. le Coroner Trigame de Plessisville était ici mardi dernier.

M. W. Catton, Président de la manufacture de chaises de Victoria-

ville avec M. L. H. Couillard le gérant, étaient ici mardi pour affaires.

M. Isaie Bourgeault, de Ste Elisabeth de Warwick, était ici mardi.

M. l'abbé Rosaire Crochetière, vicaire à St-David d'Yamaska était en visite chez sa grand-mère Madame F.-X. Beaudet, cette semaine.

Melle Robitaille, de Stanfold, qui a passé quelque jours chez son amie Melle Annette Girouard, est retournée mardi.

M. G. Perrault avocat et madame Perrault sont partis aujourd'hui pour Montréal d'où ils s'embarqueront pour l'Europe. Bon voyage.

Melle Cannon, de Québec, est en promenade chez sa sœur Madame E. T. Belleau.

M. Thomas Proulx, de Montréal, est en visite chez M. Pierre Lambert.

M. O. Talbot, M. P. de St-Michel de Bellechasse a passé quelques jours en notre ville, cette semaine.

Melle Berta Roy, de Windsor Mills, est en visite chez son oncle M. Joseph Baril.

Jolie soirée dimanche dernier chez M. et Mde Brodeur.

Melle Blanche Normand qui était en promenade chez M. Hercule Garneau est retournée aux Trois-Rivières. Melle Aline Garneau l'accompagne.

M. Arthur Girouard, avocat, est revenu enchanté d'un long voyage en Californie.

M. Antonio Perrault, avocat, est retourné à Montréal lundi.

M. Emile Perrault, qui a passé quelques temps, ici en visite chez des parents, est retourné dans sa famille à Leominster Mass.

M. Jacques Quesnel, des Trois-Rivières, est en promenade chez son oncle M. Alfred Baril.

M. Paul A. Beaudry, avocat, est revenu pratiquer sa profession au milieu de nous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

M. Rodolphe Perrault, employé civil d'Ottawa, est en visite chez son frère, M. Edouard Perrault, C. R.

M. Charly Walsh, père, et son fils Charly, de Tingwick, étaient ici mercredi dernier.

M. Alfred Biron, qui a passé quelques jours, en visite chez sa sœur, Madame Valérie St-Cyr, est retourné à Lewiston Maine, samedi.

M. et Mde William Bergeron sont allés à Warwick, la semaine dernière, assister aux funérailles du jeune enfant de M. Gauthier.

M. et Mde Johnny Michaud sont revenus enchantés d'une promenade de huit jours à la Rivière du Loup où demeurent les parents de Madame Michaud.

M. Omer Côté, étudiant en notariat et son frère, sont en visite chez leur oncle M. le curé L. A. Côté.

Nous regrettons d'apprendre la

Grande chance pour faire vos emplettes a bon marche

JOBS DES VACANCES

150 paires de bottines pour hommes seront liquidées.

CHEZ OUELLET

Un grand choix de chemises pour Hommes offert à grand sacrifice

CHEZ OUELLET

Un lot d'habillements sera vendu à moitié prix

CHEZ OUELLET

22 doz de cache corsets et chemises de dames valant 30 à 40 cts pour 19 cts

CHEZ OUELLET

100 paires de Souliers pour Dames et Demoiselles seront vendus bon marché.

CHEZ OUELLET

125 Corsets valant de \$1.00 à 75 cts. pour 29 cts.

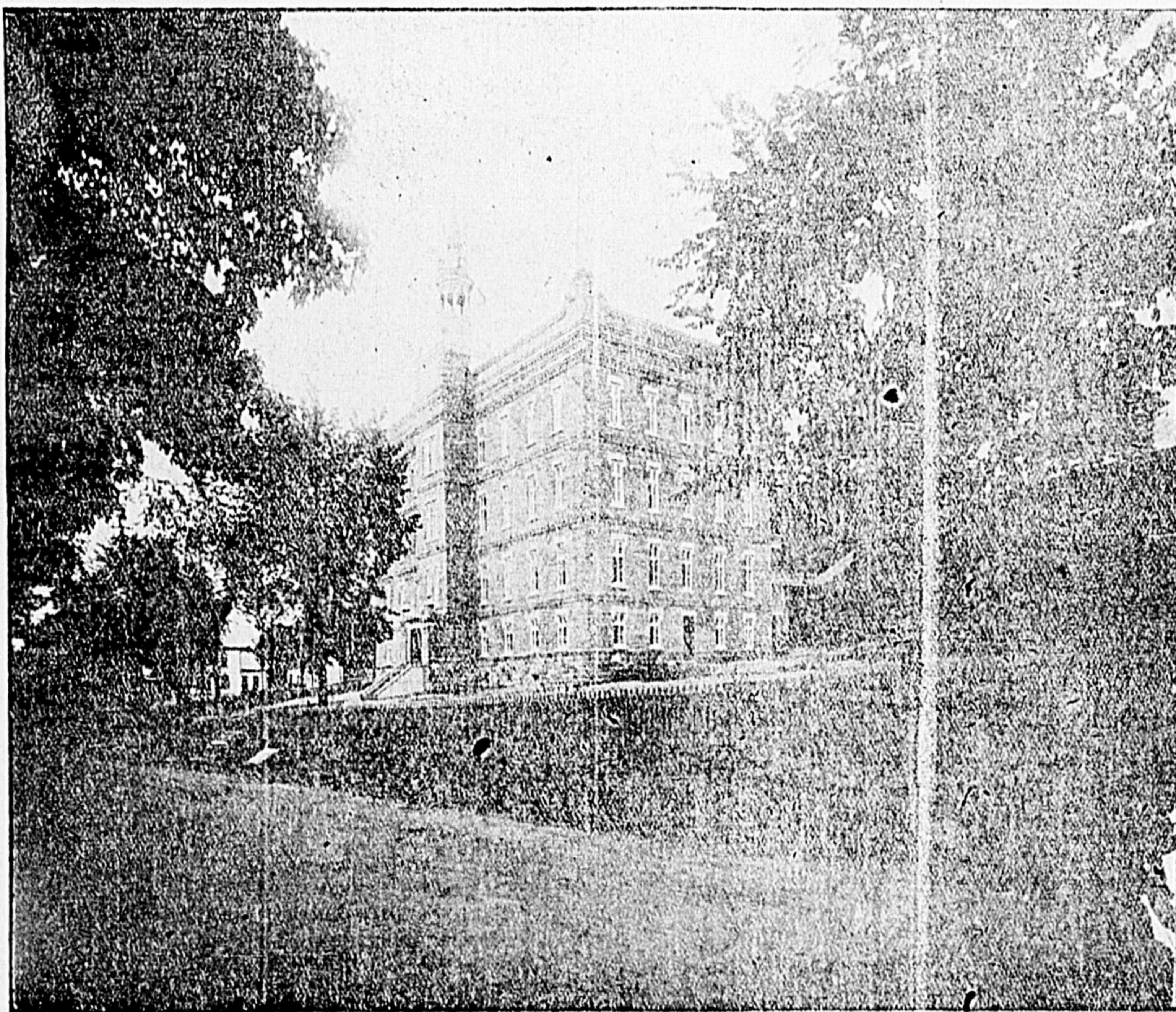
CHEZ OUELLET

500 vgs de Coton de 7 à 8 cts seront vendues à 5 cts.

ENCORE CHEZ OUELLET

200 imperméables pour femmes et hommes à grande réduction

TOUJOURS OUELLET



LE COLLEGE D'ARTHABASKA

Rév. Frère MANDELLUS, Directeur.

mort d'un de nos plus anciens concitoyens Monsieur Moïse Mailhot.

Madame Joseph Larose, de Montréal, passe quelques temps en notre ville avec ses trois enfants.

M. Willie Walsh, commis voyageur, était de passage en notre ville samedi dernier.

Madame Hector Beauchesne, de cette ville et Madame Téléphore Guillemette, de cette paroisse sont revenues samedi de Québec.

Madame Joseph Lebel, de Biddeford Maine, est venue demeurer en cette ville avec sa famille.

Nous regrettons d'apprendre la maladie grave de M. François Fortier, de St-Norbert d'Arthabaska. M. Fortier souffre d'une attaque de paralysie.

M. Herménégilde Lambert, ainsi que sa sœur Mademoiselle Nellie sont partis, hier, pour Biddeford Maine.

M. J. A. Dutil, agent voyageur de La Compagnie Savoie-Guy, de Plessisville, était de passage ici jeudi soir. Nous avons eu le plaisir d'avoir sa visite à nos bureaux.

On doit commencer à s'apercevoir que les jours diminuent ferme. En ce mois d'août, le soleil se lève de 4.42 h. à 5.18 h. et se couche de 7.28 h. à 6.41 h.; ce qui ne fait plus avec une baisse de 1 heure 23, qu'une durée de jour allant de 14.46 h. à 13.23 heures. En ce moment de canicule, se garder des nuits fraîches.

ON DEMANDE des institutrices pouvant enseigner les deux langues. S'adresser à H. Girard, N. P. Danville.

Feu M. Moïse Mailhot

Un vieux citoyen de cette ville, vient de disparaître dans la personne de M. Moïse Mailhot, époux de Mme Virginie Bilodeau. M. Mailhot est décédé le 5 août courant, à l'âge de 75 ans 4 mois, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation.

M. Mailhot demeurait à Arthabaska depuis au-delà de quarante-cinq ans. Il laisse une veuve et 10 enfants dont 7 garçons et 3 filles.

MM. Philippe, Albert, Alphonse, Louis, Joseph, Arthur et Eugène, Mmes Elzéar Bilodeau et Adélaïde Nadeau et Melle Alice Mailhot.

Son service et sa sépulture auront lieu demain matin à 8 heures.

Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères condoléances.

R. I. P.

DÉCÈS

A Montréal, le 30 juillet, Madame Alma Pacaud, à l'âge de 50 ans. Elle était la veuve de feu M. Edgar Barthe en son vivant, de Montréal. Les restes mortels de Mme Barthe, ont été inhumés dans le cimetière de St-Christophe, à Arthabaska, samedi dernier, après qu'un service eût été chanté dans l'église paroissiale. Elle repose près de son mari qui avait acheté un lot dans notre cimetière, plusieurs années avant de mourir.

R. I. P.

NOMINATIONS

Le numéro de la "Gazette Officielle" de samedi, annonce la nomination de M. J. B. Caouette, assistant maître des postes de Québec, aux fonctions d'inspecteur des postes pour le district de Québec. M. Holduc ira exercer les mêmes fonctions dans le district d'Ottawa.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

ST-NORBERT

Melle Angéline Bécotte, fille de M. Ernest Bécotte, de cette paroisse, est revenue d'une promenade à Windsor Mills, où elle était en visite chez sa sœur, Mme Therrien. Elle est revenue enchantée de son voyage.

UN ABOXNÉ.

ST-PAUL DE CHESTER

Le 2 août, baptême de Marie-Agnès-Germaine, enfant de Grégoire Hincé et de Jeanne Lafontaine. Parrain Georges Lafontaine, marraine Agnès Lafontaine.

Le 2 août, baptême de Marie-Angéline, enfant de Eugène Champoux et de Emélie Mayrand. Parrain Alfred Lachance, marraine Marie-Louise Béland.

La récolte du foin laisse beaucoup à désirer.

M. Joseph Dancause a été recommandé aux prières, dimanche dernier, d'urgence malade.

St-Hélène de Chester

Melle Alice Corrivé, de Kingsley Falls, était de passage ici cette semaine en visite chez des parents et amis.

MM. Arthur Morin et Edmond Compagné étaient en visite, dimanche dernier, chez M. Joseph Paris, de ce village.

Melle Eva Boucher était l'hôtesse de son amie, Melle Maria Turgeon, dimanche.

MM. le docteur Lafarge et Joseph Paris ont été à Québec, la semaine dernière, à l'occasion du tricentenaire.

M. Moïse Moore, de Ste Sophie d'Halifax, était ici jeudi.

Goshen Road

Une violente tempête de vent a sévit ici ces jours derniers, brisant et renversant tout sur son passage. M. Alphonse Ouellet a vu une grange qu'il avait construite au printemps, enlevée par le vent et jetée à côté de ses fondations. Il ne reste plus de cette bâtisse de 3 étages que quelques morceaux de bois. C'est une perte pour M. Ouellet de \$500.00 à \$600.00 piastres.

Lundi matin, le Rév. Z. Letendre, curé de St-Claude, bénissait l'union de M. Joseph Lacroix et de Melle Rose-Aimée Boulanger. M. Antoine Lacroix servait de témoin à son fils et M. Alphonse Boulanger, de témoin à sa fille. Après la messe, les invités, de 75 à 80 personnes, se rendirent chez le père de la mariée, où leur fut donné le dîner. Le père du marié donna le souper qui se prolongea tard dans la soirée. Chacun se divertit aux sons du violon et à la danse, et ce n'est que très tard dans la nuit que l'on se sépara emportant un bon souvenir de la nocce.

Nous avons cette semaine les exercices des Quarante-Heures. On remarque plusieurs prêtres venus des paroisses voisines, pour prêter leur aide à notre curé, dans ces exercices.

UN INVITÉ.

Plessisville

Dimanche dernier, M. et Mme Arthur Dutil invitaient les personnes dont les noms suivent, à une soirée intime en l'honneur de Mme Lanciaux, sœur de M. Dutil et de Melle Marie-Louise et Edwidge Cormier, sœur de Mme Dutil, de Central Falls: MM. et Mmes F. T. Savoie, M. P. Alfred Savoie, marchand, George Savoie, Nap. Savoie, Mme Jos. Laliberté, Evangéliste Galerneau, Omer Bélieau, Philias Latulippe, Jos. Laliberté, M. G. Girouard, Melle Joséphine Savoie, Melle Marie A. Laliberté, Plessisville, M. Albert Huard, Melle N. A. Huard, Lyster, M. Edmond Savoie, Melle Alvina Dutil, M. et Mme J. H. Dutil, M. Ls. Gosselin, M. Roméo Laliberté, M. et Mme Johnny Vallée, M. Henri Ouellet, M. et Melle Kelly, M. Hermé-négilde Latulippe, M. Mastai Laliberté, Melle Blanche et Maria Dutil, M. Alex. Bergeron, M. et Mme J. A. Dutil, Voyageur de la Cie Savoie-Guay, Plessisville.

Mme Lanciaux a su charmer les invités par de jolis morceaux de piano, qu'elle a rendus avec le talent qu'on lui connaît. Il y eut aussi chant. En somme, la soirée a été des plus agréablement passées et les invités se sont retirés aux petites heures, enchantés de l'hospitalité de M. et Mme Dutil.

UN INVITÉ.

ST-ELOI

Les feux de forêt qui ont causés tant de dommages il y a 4 ou 5 semaines et que l'on croyait éteints se sont rallumés vendredi dernier et sous la poussée d'un vent violent ont encore causés d'autres dommages. La grange de M. Evariste Désilets contenant 7 à 8 cent botes de foin ainsi que sa maison de ferme ont été incendiées et de là l'élément destructeur s'est propagé de ce côté de la rivière, dans le joli bois de M. Léon Roberge détruisant tout sur son passage. Heureusement que le vent venait de l'ouest car si le vent eût changé quelque peu vers le sud il eût été presque impossible de sauver le village d'une destruction complète. Plusieurs hommes ont été constamment occupés jusqu'à hier à empêcher le feu de se répandre vers le village, alors que la pluie est enfin venue hier mettre fin au danger pour le moment.

M. Joseph Girouard, de Montréal, est venu passer quelques jours dans la famille de M. Louis Boulanger.

M. Donat René, boulanger, qui a vendu sa boulangerie le printemps dernier, pour aller s'établir à Montréal, est revenu exercer son métier ici.

On travaillait activement à la reconstruction de toutes les propriétés qui ont été incendiées lors de la grande conflagration.

STANFOLD

M. l'abbé Crochetière, qui était en visite chez M. J. A. Picher, est retourné

à St-David d'Amaska, ces jours derniers.

Mme Monfette, de Victoriaville, accompagnée de sa jeune fille, Melle Nelly, est en visite chez Mme T. Boulanger, de ce village.

Melles McCraffrey, de Montréal, sont en visite chez le Dr P. U. Garnéau.

Mme Moïse Robert, de Lewiston, est l'hôte de la famille M. Cloutier.

Nous apprenons que M. E. Brissette qui a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, est en pleine convalescence. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

NAISSANCES

En cette ville, le 25 juillet, l'épouse de M. Alphonse Bergeron, une fille, Parrain et marraine M. et Mme Patrice Brochu, fils, de cette paroisse.

En cette paroisse, le 2 du courant, l'épouse de M. Honoré Bellefeuille, une fille. Parrain et marraine M. et Mme Honoré Bellefeuille, de Saint-Norbort d'Arthabaska, grands parents de l'enfant.

Il ne sera pas pendu

Le cabinet commue la sentence de Rochette

Notre confrère du matin publie la dépêche suivante: Ottawa, 4.—Le cabinet a pris en considération les deux affaires capitales qui lui avaient été soumises. La sentence de mort prononcée contre John Murray, de Prince Albert, reconnu coupable d'avoir tué son genre, a été commuée en un emprisonnement à vie. Quant au cas d'Omer Rochette, reconnu coupable d'avoir empoisonné sa femme, il a été décidé que la loi ne suivrait pas son cours.

Les récoltes au Lac St-Jean

ROBERVAL.—Août, 1908. Les récoltes sont superbes, le toin est extraordinairement abondant et de qualité supérieure. Les autres grains promettent aussi une récolte des plus abondantes. La prospérité règne dans toute la région. L'excursion du 11 août promet un succès semblable à celui de la dernière excursion de colons qui a eu lieu en juillet.

Comme toujours nous conseillons à nos compatriotes de profiter de ces occasions de connaître leur province, surtout ce pays du lac St-Jean, se prospère et si fertile.

MM. les secrétaires-trésoriers trouveront en adressant à L'UNION, des blancs de rôle d'évaluation et de listes électorales, livres de compte, blancs de reçus, etc., etc.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Un Invité.

Province de Québec, District d'Arthabaska. No 192.

Une action en séparation de biens a été instituée, ce 30 juillet 1908, par Dame Emélie Comon, défunte autorisée en Justice, épouse de Vital Ferland, coordonnier, de Theford Mines, district d'Arthabaska, contre le dit Vital Ferland, son époux. Arthabaska, 30 juillet 1908. CHOQUETTE, GALIPEAULT & MÉTOYER, Procureurs de la demanderesse.

District Electoral de Drummond

Election du 8 Juin 1908

Etat de dépenses de Joseph Laferté candidat à la suite de l'élection par son agent. Copies de listes électorales..... \$ 41.75 Téléphones et télégrammes..... 2.95 Dépenses personnelles hôtelières et frais de voyage..... 93.50 \$138.25

Drummondville, 1 août 1908. L. A. BRIEN, N. P. Agent.

Canal de Cornwall

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant à l'entour: "Soumission pour réparer les dégâts causés par le récent éboulement," seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures, lundi, le 10 août, 1908.

Les plans, devis et la formule du contrat pour ce travail peuvent être vus le jour après midi, le 29 juillet, 1908, au bureau de C. D. Sargent, ingénieur stationnaire, Ontario St., Ottawa, au Saint-Laurent, Cornwall, Ont., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires seront requis d'accepter l'échelle de gages équilibrée préparée ou que préparera le ministre du travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs ne seront pas considérés à moins d'être faites absolument en conformité avec les formules imprimées, et dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne portent la signature authentique, l'occupation et le lieu de résidence de tous les membres de la société.

Un chèque accepté au montant de \$10,000, devra accompagner chaque soumission. Cette somme sera restituée si le soumissionnaire refuse de faire le travail pour le prix de sa soumission.

Le chèque sera renvoyé aux soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée. Le plus bas soumissionnaire dont la soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Ministère des Chemins de Fer et Canaux. Ottawa, 28 juillet, 1908.

Les journaux insérant cette annonce sans l'autorisation du ministère ne seront pas payés.

Le ministre des travaux publics recevra jusqu'à 4.00 P. M., mardi, 18 août 1908, des soumissions pour la construction d'un arsenal, à Joliette, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour Arsenal, Joliette, P. Q."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et en s'adressant au gardien du bureau de poste, à Joliette, P. Q.

Les soumissionnaires devront être libellés sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à côté, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera restitué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'écoute pas intégralement ce contrat.

Les chéquies dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Asst. Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 1 août 1908.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Province de Québec, District d'Arthabaska.

AVIS PUBLIC

Est, par le présent, donné que Joseph-Emile Tessier, ferblantier du village de Warwick, Charles-Henri Tessier, prêtre vicaire de Plessisville, Laura Tessier, fille majeure, de la cité de Québec, Théophile Tessier, cultivateur, de Ste-Anne de la Pérade, Auréa Tessier, cultivateur, du même lieu, Emma Tessier, épouse de Téléphore Vézina, de St-Prospère, et Délima Tessier, épouse de Joseph Laferté M. P. P., ce dernier en auto qui'il peut y être intéressé, de St-Germain de Grantham, et Théophile Tessier, cultivateur du même lieu, ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu le révérend Joseph Tessier, en son vivant prêtre curé de la paroisse de St-Médard de Warwick, tel qu'il y était autorisé par une ordonnance du protonotaire de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska, en date de ce jour.

Warwick ce trente-unième jour de juillet, mil neuf cent huit. Pour les héritiers, EDGAR LALIBERTÉ, N. P.



Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour construction" seront reçues au bureau des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa jusqu'à midi de jeudi, le 20 d'août 1908, pour le travail nécessaire à la construction des sections suivantes du chemin de fer Transcontinental, conformément aux plans, profils et devis des Commissaires, savoir:

(1) District "A"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, vers Weymontachene, dans la province de Québec, 196.38 milles à l'ouest de la culée nord du Pont de Québec (ce point étant sur la frontière, entre les districts "C" et "D"), allant vers l'ouest sur une distance d'environ 107 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.

(2) District "C"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, à peu près 107 milles à l'ouest de Weymontachene, dans la province de Québec, allant vers l'ouest jusqu'au bout de l'entreprise de la Compagnie de chemin de fer Grand Tronc du Pacifique, une distance d'environ 114.97 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.

(3) Districts "D" et "E"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, étant au bout ouest de l'entreprise de Fauquier Frères pour Abitibi, dans la province d'Ontario, allant dans une direction ouest, distance d'à peu près 194.24 milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.

(4) District "E"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires, à peu près 120 milles à l'ouest de la frontière est du district "E", dans la province d'Ontario, allant à l'est jusqu'au bout de l'entreprise de Fauquier Frères, au nord du lac Népigon, une distance d'à peu près cent milles. Date de l'achèvement, 31 décembre 1910.

(5) Districts "E" et "F"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires jusqu'au bout ouest de l'entreprise de Fauquier Frères, au nord du lac Népigon dans la province d'Ontario, allant à l'ouest jusqu'à un point à ou près Dog Lake, une distance d'à peu près 120 milles. Date de l'achèvement, 1er septembre 1909.

(6) District "F"—Depuis un point désigné sur les plans des Commissaires à ou près de Dog Lake, dans la province d'Ontario, jusqu'à un point à ou près du mille 2.6 à l'ouest de l'endroit connu sous le nom de Peninsula crossing, par les routes alternatives telles que démontrées sur les plans, une distance d'à peu près 23.76 milles par la route du nord, et 24.13 milles par la route du sud, le choix de la route à être laissé à la décision des Commissaires. Date de l'achèvement, 1er septembre 1909.

On peut voir les plans, profils et devis au bureau de l'ingénieur en chef des Commissaires à Ottawa, ainsi qu'aux bureaux des ingénieurs de districts suivants, savoir: John Ayles, Ingénieur de district suppléant, North Bay, Ont.; et T. S. Armstrong, Népigon, Ont.; et S. R. Poulin, St-Boniface, Manitoba.

Les personnes qui soumissionnent sont averties qu'on ne s'occupera que des soumissions qui seront faites en double copie, et sur les formules imprimées fournies par les Commissaires. Une soumission distincte doit être faite pour chaque section.

Les soumissionnaires ne doivent aucunement se baser sur la classification ou autre renseignement donné par quelque personne de la part des commissaires; et avant d'envoyer une soumission, les soumissionnaires doivent faire un examen soigneux des plans, profils, dessins, et devis, et lire les formules à remplir, et se bien renseigner quant à la quantité et la qualité des matériaux, et la nature du travail à faire; et ils sont censés accepter et consentir à être liés par les termes et conditions contenus dans la formule du contrat, les devis, etc., annexés à la formule de soumission.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, comme suit:

Pour la section No 1, district "C"..... \$150,000
Pour la section No 2, district "C"..... 150,000
Pour la section No 3, districts "D" et "E"..... 150,000
Pour la section No 4, district "E"..... 150,000
Pour la section No 5, districts "E" et "F"..... 200,000
Pour la section No 6, district "F"..... 100,000

Toute personne dont la soumission aura été acceptée devra, dans les dix jours qui en suivront l'acceptation, fournir telle autre garantie additionnelle que pourront exiger les Commissaires; signer le contrat, les devis et autres documents qu'elle sera requise de signer par les dits Commissaires; et, dans tous les cas de refus ou de négligence de la part de la personne dont la soumission est acceptée de terminer et exécuter un contrat avec les dits Commissaires, et de fournir la garantie additionnelle approuvée dans les dix jours après l'acceptation de la soumission, le dit chèque sera confisqué par les Commissaires comme dommages liquidés pour tel refus ou négligence, et tous les droits de contrat acquis par l'acceptation de la soumission seront annulés. Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont acceptées seront déposés au crédit du Receveur Général du Canada comme partie de la garantie

pour le fidèle ac-complissement du contrat conformément à ses conditions. Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions sont refusées seront remis dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

On attire l'attention sur les clauses suivantes de la formule du contrat: "Tous les artisans, journaliers ou autres personnes, employés dans la construction des ouvrages compris dans la présente entreprise devront recevoir des gages égaux à ceux qui sont généralement reconnus comme gages courants payés aux ouvriers compétents dans le district dans lequel les présents travaux seront exécutés, et s'il n'y a pas dans le district de gages ainsi reconnus, les gages payés devront être raisonnables; et au cas où il surgirait un différend quant à ce que sont les gages courants ou des gages justes et raisonnables, il en sera décidé par les Commissaires, dont la décision sera finale.

Cette convention est sujette aux règlements actuellement en vigueur ou qui pourront en tout temps être mis en vigueur durant la construction des travaux donnés à l'entreprise par les présentes, faits en vertu de l'autorité du département du Travail, et qui sont ou seront applicables à de tels travaux" (La liste des gages minima déterminés par le dit Département fera partie du contrat).

L'entrepreneur devra, en rapport avec tout le dit travail, en tant que possible, n'employer que des matériaux, machines, outillage, fournitures et matériel roulant fabriqués ou produits en Canada, pourvu qu'il puisse les obtenir à des prix et conditions aussi avantageux au Canada qu'ailleurs, considérant la qualité et le prix."

L'entrepreneur se conformera aux règlements contre les incendies adoptés par les Commissaires; et aussi aux lois et règlements concernant l'incendie dans les diverses provinces où le travail est exécuté.

L'on se réserve le droit de rejeter une soumission quelconque ou toutes les soumissions.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire.

Les Commissaires du Chemin de fer Transcontinental, Ottawa, 18 juillet 1908.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans l'ordre des Commissaires ne seront pas payés.

Une Chance Exceptionnelle

M. Médard Luneau, marchand, offre en vente sa résidence, son magasin, hangar et autres bâtiments avec l'emplacement qu'il occupe dans le village de Chesterville, paroisse de St-Paul de Chester, comté d'Arthabaska. Cette propriété est située dans le centre du village, et on peut dire que c'est le plus beau poste de commerce de la paroisse de St-Paul, en face de l'Eglise.

C'est l'ancienne propriété de Thomas Booth et son fils de St-Boniface. M. Luneau vend aussi son stock complet.

Le tout est à vendre à bas prix avec des conditions avantageuses pour l'acquéreur. S'adresser au Propriétaire, MÉDARD LUNEAU, St-Paul de Chester P. Q.

A Louer

Une magnifique propriété à Plessisville, située sur la rue conduisant à Halifax, un des meilleurs centres du village, comprenant maison, boulangerie et autres bâtiments pour l'utilité du locataire.

S'adresser à ANTOINE PARADIS, Plessisville.

ON DEMANDE

Des agents locaux pour représenter les propriétés, les plus grandes du Canada; variétés hardies, de fruits et aussi de stock d'ornementation, bien adaptés à la Province de Québec. Une situation permanente pour l'honneur de confiance, pour qui on réservera le territoire. Salaire payé à la semaine, l'équipement gratuit. Ecrivez pour nos termes.

STONK & WELLINGTON, Les pépinières de Pontilith, (au delà de 803 ardenas) Toronto Ontario.

Propriété à Vendre

Un lot de terre de la contenance de 20 arpents, un moulin à farine et un moulin à carder, situés sur le chemin d'Arthabaska à St-Norbort. Le tout en bonnes conditions.

Le propriétaire vend pour cause de santé. S'adresser à LOUIS LEVASSEUR, St-Norbort, à 3/4 milles d'Arthabaska.

Excursion des Récoltes au Lac St-Jean

Pour les Cultivateurs seulement. MARDI le 11 août 1908. Départ de Québec à 9,00 a. m. Prix du passage \$2.00 de Québec à Roberval et retour 2ème classe. Prix du passage \$3.00 de Québec à Roberval et retour 1ère classe.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après le départ de cette excursion. Les Dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RÉNE DUPONT, Agent de Colonisation, Chemin de fer Québec & Lac St-Jean.

Blancs de rôle d'évaluation à vendre à ce bureau.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855
Capital, - - - - - \$3,374,000
Fonds de Réserve - - - - - \$3,374,000

Possède 65 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRAITTE TOUTES LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE BANQUE DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

À toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.

Succursale d'Arthabaska, Que., H. G. W. BADGLEY, GÉRANT.

MANUFACTURIERS

Harnais, Colliers, Selles, Valises, Sacs de Voyage

Couvertes à Chevaux, etc., etc.

Exigez la marque de commerce ci-haut

Jamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

A Vendre ou à Concéder

Dix-huit beaux emplacements à vendre ou à concéder dans la ville de Victoriaville, à quatre ou cinq minutes de marche de la gare, bel endroit, bonne terre et à bas prix. S'adresser à M. Romuald Paradis, commerçant de peaux, à Victoriaville.

Maison à Louer

Une bonne maison, avec toutes les améliorations modernes, lumière électrique, fournaise, bain, etc., située dans le centre de la ville d'Arthabaska. Pour tous renseignements s'adresser à nos bureaux.

A. NORMANDIN RESTAURATEUR

MARCHAND DE FRUITS, BONBONS, TABAC, CIGARES, CIGARETTES, PIPES, Porte-Cigares, Porte-Cigarettes, etc.

Porte voisine du magasin H. H. Guay et de la Banque de Québec. VICTORIAVILLE P. Q.

A LOUER

Hôtel de tempérance situé sur les bords du lac Williams, à St-Ferdinand d'Halifax, occupé autrefois par M. Joseph Garneau et Alc. Béland. Les peintures, tapisseries, chambres de bain, etc., seront complètement remises à neuf, et le locataire pourra prendre possession du tout le 1er mai prochain.

Pour informations, s'adresser à MM. ROBERGE & ROBERGE, St-Ferdinand d'Halifax.

AVIS

Journaliers de Fermes et Domestiques. J'ai été nommé par le Gouvernement Canadien pour placer dans le comté d'Arthabaska, les immigrants venant de France et de Belgique comme fermiers ou domestiques. Les personnes désirant des services devront me notifier par correspondance ou autrement déclarant amplement le genre de services requis, le temps voulu et le salaire offert.

Le nombre d'immigrants peut ne pas être suffisant pour subvenir aux demandes, mais tout le soit possible sera mis pour obtenir l'aide requise.

LEON SAMSON, Agent de placement du Gov. CANADIEN, STANFOLD, Qué.

PROPOS AGRICOLES

Blanchissage à la Chaux

Elles sont nombreuses les recettes pour la préparation du lait de chaux; ajoutons de suite qu'il est très important d'en connaître les principales et surtout de les appliquer en temps utile, soit aux écuries, soit aux hangars, voire même aux clôtures ou palissades.

La "Farmer's Gazette" recommande tout spécialement la suivante. Elle consiste à étendre un minot de chaux dans de l'eau bouillante, en ayant soin de couvrir la chaudière, pendant l'opération, pour y renfermer la vapeur produite; on filtre ensuite le liquide au travers d'un fin tamis et on y ajoute deux gallons de sel dissous dans de l'eau chaude. Cela fait, on y ajoute encore trois livres de riz bouilli, réduit en pâte et enfin 5 gallons d'eau chaude. Le mélange doit être brassé énergiquement, on le laisse reposer plusieurs jours à l'abri de la poussière.

Une autre recette est celle-ci. Prendre 20 livres de chaux vive, 3 livres de sel commun, et une demi-livre d'alun. Étendre la chaux avec de l'eau chaude et la réduire en une bouillie ayant la consistance d'une crème légère. Si on veut donner à ce lait de chaux une propriété franchement antiseptique, il est bon d'y ajouter 1 demi-litre d'acide carbolique par 5 gallons du mélange.

On peut aussi composer un bon lait de chaux de la manière suivante. Avec un demi-minot de chaux, additionné de deux poignées de sel commun, on compose un bon mélange, une livre de savon mou calculé pour chaque 15 gallons d'eau aide beaucoup à donner sa valeur à ce lait ainsi produit. Mais que l'on emploie l'une ou l'autre de ces trois méthodes il faut avoir soin de bien nettoyer, gratter ou laver la surface du bois, du métal ou de la pierre qui devra recevoir le badigeon.

LES VERTS BLANCS

Ils sont des ennemis redoutables pour l'agriculture et surtout le jardinage. Chacun sait comment ils se produisent; d'abord ce sont des larves des hannetons, qu'en juin on voit voler autour des arbres, des arbustes et surtout des chênes, des frênes et des érables. Les œufs déposés dans le sol à une petite profondeur éclosent au bout de dix à dix-huit jours. Pendant le reste de la saison ils vivent avec les racines des plantes, à mesure que l'hiver approche ils s'enfoncent et remontent de temps en temps, pas pour prendre l'air seulement, mais bien pour dévorer les racines des graminées, surtout du maïs et des pommes de terre. Un savant naturaliste prétend que ces vers restent 3 ans en terre avant de devenir des insectes parfaits. Quoi qu'il en soit, ce qui importe c'est de les combattre et de les détruire autant que possible; malheureusement on ne connaît pas de remède absolument souverain et efficace. Toutefois, comme c'est dans les terrains engazonnés que les œufs sont pondus plus généralement, il ne faudrait pas ensemencher ces terrains de maïs ou de pommes de terre, la deuxième année, lorsqu'ils ont été plusieurs années en gazon. La première année les vers se nourrissent du gazon enfoui, le meilleur moyen est de laisser les pores paturer dans ces champs infectés; tout en fouillant le sol ils cherchent et mangent les vers. On a remarqué également que le trèfle est rarement attaqué par les vers blancs, c'est pourquoi on ne saurait trop y faire attention et veiller à n'ensemencer un champ de maïs ou de patates qu'après une culture de trèfle. Il est aisé de connaître l'infection des vers blancs: le gazon pourrit et se fane à vue d'œil. Nous connaissons des pays où les hannetons causent de réels dégâts; on les ramasse en battant les arbres pendant la nuit ou bien on fait suivre la charue par un troupeau de vaches.

Lorsque les hannetons s'attaquent aux arbres fruitiers on peut les détruire en partie par des pulvérisations à base d'arsenic.

Le Fermier de l'Annonciation.
Le Pionnier.

Les Marchés Agricoles

Peaux Vertes et Accessoires

Ces informations datent du 22 juillet et peuvent offrir, croyons-nous, un réel intérêt à nos cultivateurs.

Le marché des peaux de bœufs, veaux gras, veaux d'habitants, est très ferme et même à la hausse. Voici une liste de prix en conséquence:

Peaux de bœufs salées, vaches, taures, steers, etc. clair de queues et de cornes, plein poids à votre station, en condition marchande, 7½ la livre.

Peaux de bœufs inspectées No 1, 8½, No 2, 7½.

Peaux de veaux d'habitants ou de cultivateurs, pesantes, à \$1.00 la pièce.

Peaux de veaux d'habitants ou de cultivateurs, légères, 85 à 95c. la pièce.

Peaux de veaux gras des bouchers, trinitées, 14c. la livre.

Peaux de chevaux, \$2.00 à \$3.00.

Peaux de moutons suivant la quantité de laine, 15c. à \$1.00 la pièce.

Crin de cheval à 25c. la livre.

Crin de cheval mort, 15 à 22c. la livre.

Suif No 1 fondu, 5c. la livre.

Vieilles claques, 7c. la livre.

Le Pionnier.

Le Grand Tronc par eau et par terre

Aux bureaux généraux du grand Tronc, la nouvelle a été confirmée ce matin qu'un marché à long terme avait été fait avec la compagnie de navigation du nord Ontario, limité, par la formation d'une ligne de steamer système Grand Tronc en connexion avec leur ligne d'Ontario et de Québec, entre l'Est et le Sault Ste Marie, Port Arthur, Fort William et Duluth.

La compagnie de navigation a eu en opération des lignes de passagers et des steamers pour fret en connexion avec le Grand Tronc pendant un grand nombre d'années entre Collingwood et Owen Sound, sur la Baie Gorgienne, et de Sarnia aux points sur le Lac Supérieur. Pendant que les steamers continueront à être en opération d'après une organisation distincte, le nouvel arrangement opère une union très intime et pratiquement en fait une ligne du Grand Tronc.

La flotte consiste présentement de huit steamers de passagers et de fret et de deux steamers exclusivement pour fret. Cinq bateaux font le service sur la Baie Gorgienne, de Penetang, Collingwood et Owen Sound au Sault Ste Marie, et, pendant les mois de juillet et août, à l'île Mackinac, donnant ainsi au chemin de fer le seul moyen complet d'atteindre les 30,000 îles, le Canal du Nord et autres parties de cette région merveilleuse.

Les deux plus gros bateaux, avec les deux vaisseaux pour fret, forment la division du lac Supérieur partant de Sarnia et confluant le fret et les passagers à Port Arthur, aux chemins de fer du Nord Canadien et Pacifique Canadien, à Duluth, au Grand Nord et au Pacifique Nord, pour Winnipeg, les points du Nord-Ouest et de la côte du Pacifique, et, plus tard, connexion sera faite avec le Grand Tronc Pacifique.

Des tarifs sont faits et des billets vendus à tous les bureaux du chemin de fer pour tous les endroits de cette vaste région.

Le "Huronic" est le bateau qui porte le pavillon de la flotte; c'est un vaisseau nouveau et l'un des plus beaux et des plus gros sur les lacs d'en haut. De plus, la Compagnie a présentement en voie de construction, pour servir l'année prochaine, un autre vaisseau qui est destiné à être non seulement le plus grand mais aussi le plus beau des bateaux faisant le trafic sur le Lac Supérieur. Il aura 5,000 tonnes, avec une capacité de cargaison de 3,500 tonnes de fret; il aura cinq ponts, avec accommodation pour 425 passagers de cabine de première classe et un grand nombre de seconde classe. Il y aura 8 salons avec baies privées, salon, lit de repos pour Dames, chambre à fumer et une immense chambre ensablée capable d'être convertie en salle de bal de 38 x 80 pieds. Les décorations intérieures et les ornements ont été faits par experts les plus renommés en Amérique; ce sera un bateau très bien fini et très beau. Il aura des engins capables de développer 6,500 chevaux-vapeur, avec chaleur hygiénique, ventilation, éclairage et système frigorifique les plus modernes et les mieux expérimentés. Un second vaisseau semblable doit être construit aussitôt que le requerra le trafic, l'intention étant qu'au moins que le Grand Tronc Pacifique sera en opération à l'ouest du Lac Supérieur, une ligne tout à fait complète et des plus modernes sera prête à fournir un service rapide et confortable sur les lacs, service de première classe sous tous les rapports.

LE SAMEDI

No du 8 août 1908

Sommaire:—Frontispice, Coquette naissante, gravure en deux couleurs. Carnet éditorial: échos du Tricentenaire. Tribune politique: version bleue, version rouge. Ton rêve est doux, poésie. Aventures de trois nains, illustrées. Coup de Piton, illustrés. Patrons May Manton. Page féminine. Chronique. Le triomphe de Mme Fiat, illustre. Nouvelles aventures de Trampinel. Sensationnel feuilleton: Celle qu'on aime, par Paul Bertnay. Légende du diamant taillé. Rêve et réalité, illustré. Par-ci par-là. Casse-tête chinois. Concours de divinettes. Annonces d'échangeurs. Grand concours d'été. Nombreuses anecdotes, gravures humoristiques, etc. Dans tous les dépôts: Canada, 5c; Etats-Unis, 7c. Numéro spécimen, 5c par la poste en s'adressant au bureau du Samedi 198, Boulevard St-Laurent, Montréal.



SANTÉ,
FRAICHEUR,
BEAUTÉ

sont les gages du succès dans la vie pour la jeune fille.
Vous trouverez dans le

VIN ST-MICHEL

Le plus actif, le plus puissant, le plus agréable des Toniques-Reconstituants du Sang, des Nerfs, des Muscles et des Os.

Un verre avant chaque repas
et un autre une heure après
réalisera vos vœux les plus chers

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GÉNÉRAUX,
MONTREAL.
Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis,
Boston, U.S.A.

Les Tortures endurées par les Femmes

Peuvent être soulagées en maintenant la richesse du sang avec les Pilules Roses du Dr Williams

Une femme a besoin régulièrement d'un bon remède reconstituant du sang, parce qu'elle est femme. De la maturité de la vie, la santé et le bonheur de chaque femme dépendent de son sang de sa richesse et de sa régularité. Si son sang est pauvre et aqueux, elle est faible, languissante, pâle et nerveuse. Si son approvisionnement de sang est irrégulier, elle souffre de maux de tête, maux de dos, de côté et autres maux inénumérables que seules les femmes connaissent. Quelques femmes ont grandi en s'attendant à ces souffrances à des intervalles réguliers et en les supportant dans un silence désespéré, mais les femmes pourraient s'exempter beaucoup de ces misères si elles prenaient une boîte ou deux de Pilules Roses du Dr Williams pour les secourir, à chaque période critique. Ces pilules font réellement un sang nouveau. Elles aident une femme au moment où la nature exige le plus sur son approvisionnement de sang. Elles ont aidé à des milliers de femmes dans tout le Canada, pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour vous?

Mme Joseph Cincee, Gilbert's Cove, N. E., dit: "Pendant dix ans, je souffris de nervosité et de ces maux qui rendent l'existence d'un si grand nombre de femmes une misère presque continuelle. Parfois, il ne fallait m'attendre que quelques semaines. J'étais dans de mauvais jours et tout courage semblait m'abandonner. J'essayai plusieurs médicaments, mais un seul ne put me soulager. Le dernier médecin que je consultai me déclara franchement qu'il ne pouvait comprendre mon cas à moins de subir un examen. C'est alors que je décidai d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Après en avoir pris six boîtes ma santé était bien meilleure, mais je continuai l'usage des Pilules pendant un couple de mois encore et je me sentis comme une femme nouvelle, jouissant d'une santé que je n'avais pas connue depuis dix ans. Depuis, le mal n'est pas revenu, mais j'ai pris les Pilules une fois depuis cette époque, contre les suites de la grippe et le résultat a été tel que je l'espère. Ce sont là des faits probants dont j'ai fait moi-même l'expérience et je sens que je ne saurais jamais trop fortement recommander les Pilules Roses du Dr Williams aux nombreuses femmes qui souffrent comme j'ai souffert. Vous pouvez obtenir ces Pilules

chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

GRAND TRONC PACIFIQUE

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express..... 5.36 hrs A. M.
Express..... 11.52 hrs A. M.
Accommodation... 8.45 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express..... 9.06 hrs A. M.
Express..... 2.46 hrs P. M.
Express..... 9.43 hrs P. M.
Pour Trois-Rivières... 6 hrs A. M.
Retour..... 2.30 P. M.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station et à Mme H. Gaudet, Victoriaville

Taux réduits de tous les points de la Province de Québec pour le Nord-Ouest Canadien

VIA CHICAGO, ST-PAUL ET MINNEAPOLIS

A partir du 14 juin, le Grand Tronc vendra des billets de seconde classe aux prix suivants:

De Victoriaville à	
Winnipeg Manitoba	\$24.99
Emerson Manitoba	24.99
Portage La Prairie Manitoba	25.75
Carmen Manitoba	25.75
Brandon Manitoba	26.90
Souris Manitoba	26.90
Regina Sask.	31.40
Moose Jaw Sask.	32.25
Saskatoon Sask.	34.75
Prince Albert Sask.	35.75
Battleford Sask.	36.65
Vermilion Sask.	38.85
Edmonton Alta.	41.45
Airdrie Alta.	41.45

Ne pas oublier que le Grand Tronc a une voie double de Montréal à Chicago, et que vous avez le choix de 7 lignes différentes de Chicago à St-Paul. Pour plus d'informations adressez-vous à tout agent du Grand Tronc

Dr. P. A. Gastonguay

Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres.

Spécialités: Maladies des femmes et des enfants.

Heures de consultation: 2 à 5 hrs. P. M. et 7 à 8 hrs. P. M.

Téléphone 1881.
59 rue St-Ursule, QUÉBEC.



INTERCOLONIAL RAILWAY

CHANGEMENT GÉNÉRAL D'HORAIRE

LE ET APRÈS DIMANCHE, le 28 juin 1908, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit, savoir:

12.00 (Minuit), (No 161).—Express de nuit pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le samedi. (Chars d'ortois.)

12.10 a. m. (No 200).—Océan Limited, pour Halifax et St-Jean, tous les jours excepté le dimanche. Chars d'ortois et à dîner.

2.10 a. m. (No 199).—Océan Limited, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le samedi. Chars d'ortois.

7.45 a. m. (No 159).—Express local, pour Rivière-du-Loup et Campbellton. Tous les jours, excepté le dimanche.

12.45 p. m. (No 38).—Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. Les lundis, ce train n'est que de la Rivière-du-Loup. Chars d'ortois et à dîner.

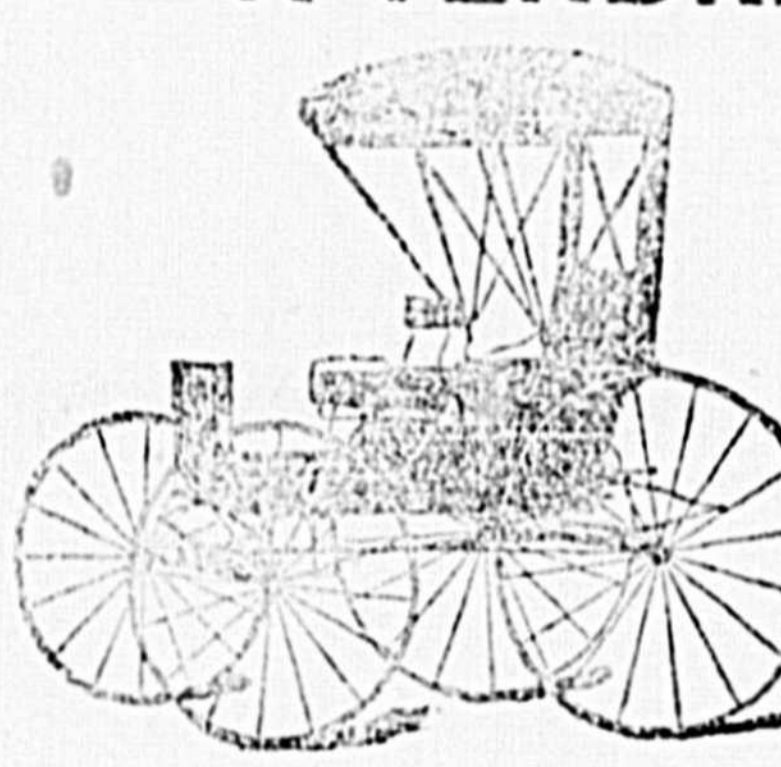
4.02 p. m. (No 152).—Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loup, Gaspé et Petit-Métis, tous les jours, excepté le dimanche. Chars d'ortois et à dîner.

4.10 p. m. (No 153).—Express local pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars d'ortois.

5.00 p. m. (No 48).—Express local pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté samedi et dimanche.

5.20 p. m. (No 34).—Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, le train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loup. Chars d'ortois et à dîner.

VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradi, charbon bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

800 VOITURES

d'été de toutes sortes, Buggies à un et deux sièges, Concordes, Voitures de Familles, etc

Toutes ces voitures sont bien nées et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradi est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est et la réputation de son ouvrage n'est point à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies. Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradi avant d'acheter ailleurs. Deux chartrons trouveront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradi en s'adressant à M. Paradi, Plessisville, 4 avril 1901. ANTOINE PARADI fabricant.

BARDEAUX DE CEDRE

Bardeaux de Cèdre de qualité supérieure

La production annuelle de nos moulins est de 100 MILLIONS, donc nous pouvons assurer notre clientèle de pouvoir toujours exécuter leurs commandes avec diligence.

AUTRE SPÉCIALITÉ:

Planche d'Epinette planée et emboutetée.

Adressez:

THE METIS LUMBER COMPANY,
PRICE,

Co. de Rimouski, P. Q.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER,
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MACASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Pointures, Vernis, Huiles, Mastie, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferranterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poèles de Cuisine, Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine. Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUREAU & PROLEX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOUILLOIRES,

MOULINS À BATTRE,

MOULINS A BARDEAU,

MOULINS A SCIE ET A BARDEAU

POMPES, CHARRUES,

POELES, EVIERS,

VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.

Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899

Conditions Libérales

JOSEPH AUDET

Peintre décorateur
A VICTORIAVILLE

Marchand de Tapisseries, Peintures, Huiles Verres, Vitres, Décorations d'Eglise, Dorure Peinture décorative et d'ornementation.

Spécialité: Peintre d'enseigne. JOSEPH AUDET Peintre décorateur, Victoriaville

HOTEL PLAISANCE

EDMOND PERRAULT PROPRIETAIRE
Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel s'étend dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur. On y trouve tout le confort désiré. L'aménagement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLIES D'ÉCHANTILLONS, EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURES LIQUEURS, CIGARES DE CHOIX, ETC. ETC. août 02.—1 a.

Z. DUCHARME

BARBIER
VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Épitaphes et Poiteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée.

Docteur W. LaRoche

Médecin - Chirurgien
WARWICK, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

LAVERGNE & BEAUDRY

Avocats
ARTHABASKA

L. R. LAVERGNE, L.L.B.
P. A. BEAUDRY, M. L. L.

Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTE, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.

Bureau: Rue de l'Eglise.
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON

Avocats
ARTHABASKA, P. Q.

J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M. L. L.

Bureau: En face du Bureau de Poste

P. A. B. FEEHEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE
STANFOLD, P. Q.

ASSURANCE VIE ET FEU
Ancien bureau de J. A. HEBERT.

C. A. GAUVREAU

NOTAIRE
Agent de la Cie d'Assurance la "Queen"
STANFOLD

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et Fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada
SOLICITEUR DE BREVETS
Bureau: 554 rue King.
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.
Téléphone Skinner, No 60.